

SUISSE

Déclaration écrite
de M. Johann N. Schneider-Ammann
ministre et chef du Département fédéral
de l'économie, de la formation et de la recherche
Gouverneur représentant la Suisse
Au nom de la Confédération helvétique

1. La Suisse aimerait faire part de sa gratitude au Royaume de Jordanie, qui accueille cette 27^e Assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). La Jordanie et l'ensemble de la région doivent faire face aux conséquences les plus lourdes de la guerre en Syrie et de la crise des réfugiés qu'elle a entraînée. Nous sommes gré à la Jordanie des efforts qu'elle déploie pour accueillir les réfugiés syriens.
2. Nous prenons acte de ce qui a été accompli par la BERD en 2017 et nous félicitons son Personnel pour ses bons résultats. Nous notons que le contexte économique et politique dans certaines des régions d'opérations de la Banque reste difficile. La BERD a enregistré un volume annuel d'activités record de 9,7 milliards d'euros et continue de générer un fort impact sur la transition. La Suisse félicite la BERD d'avoir atteint son objectif d'investissement dans l'économie verte (40 %) trois ans plus tôt que prévu. La Banque garde une solide assise financière et la capacité de continuer de soutenir la croissance. Elle conserve sa note AAA, ce qui est fondamental pour sa viabilité financière. La BERD a signé en 2017 avec l'Ouzbékistan un protocole d'accord établissant les bases d'un engagement plus en profondeur. Elle a également démarré ses activités au Liban, ainsi qu'en Cisjordanie et à Gaza, étendant en très peu de temps sa présence dans toutes ses régions d'opérations. Nous invitons la Banque à mettre l'accent dans ces pays sur les résultats, l'impact sur la transition et le principe d'additionnalité, comme elle le fait dans le reste de ses pays d'opérations.
3. Ces chiffres encourageants masquent néanmoins un certain nombre de problèmes sous-jacents. Le portefeuille stagne, tout comme les actifs d'exploitation. Les revenus de la BERD, ainsi que la part du secteur privé dans ses activités, sont en baisse, et l'importance relative des prises de participation est extrêmement faible.
4. Nous constatons par ailleurs avec inquiétude que les coûts de la Banque continuent d'augmenter, alors que sa capacité à générer des revenus se dégrade. La Banque doit absolument, dans les années à venir, s'attacher à maîtriser ses coûts, à renforcer son efficacité interne et à développer ses revenus, si elle veut éviter de dépasser le ratio coûts-revenus, tel que révisé, et maintenir la confiance de ses actionnaires dans ses paramètres de contrôle.

5. Nous estimons qu'il existe une marge de progression considérable, pour la Banque comme pour ses 37 pays d'opérations actuels. Pour que la BERD puisse libérer le potentiel de marché qui existe dans ces pays, nous l'encourageons fortement à procéder à une étude détaillée des possibilités d'approfondissement de son engagement dans ses régions d'opérations existantes. Les modalités et la portée de cette étude devront être approuvées par le Conseil d'administration. Ses conclusions devront être présentées et débattues lors de l'Assemblée annuelle de 2019 de la BERD. Elles devront sous-tendre les futures délibérations stratégiques des gouverneurs de la Banque pour le prochain Cadre stratégique et capitalistique 2021-25. Cette étude s'appuiera également sur les compétences dont dispose la Banque dans ses bureaux locaux et portera plus particulièrement sur les prises de participation, l'innovation concernant les produits, le développement commercial, le partage des risques et la mobilisation du secteur privé.
6. Il est essentiel que la BERD travaille en coopération et coordination étroites avec les autres banques multilatérales de développement. Si elles veulent véritablement contribuer à la réalisation de l'ambitieux Programme de développement durable à l'horizon 2030, les organisations de développement internationales doivent collaborer beaucoup plus entre elles au sein d'un système. Ce système doit évoluer avec le temps et chaque institution doit trouver sa place là où elle peut affirmer sa propre pertinence et apporter sa contribution à l'efficacité et à l'efficience du système dans son ensemble.
7. La Suisse est d'avis que la BERD devrait d'abord se consacrer à l'approfondissement de son engagement dans ses régions d'opérations actuelles. Il est prématuré d'envisager une éventuelle expansion de la Banque au-delà de ces régions. La mission de la Banque n'est pas achevée dans ses régions d'opérations existantes, où il reste de nombreuses opportunités commerciales à exploiter et bien des écarts de transition à réduire.
8. Un important travail d'analyse nous attend. Celui-ci renforcera le positionnement de la BERD en tant que banque au service de la transition, dotée d'un mandat unique de promotion des principes démocratiques et de l'économie de marché, tels qu'ils figurent à l'article 1 de l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.
9. Pour résumer, c'est en s'attaquant aux problèmes concernant sa capacité de générer des revenus et son activité de prise de participations, en renforçant son engagement dans ses régions d'opérations existantes, en se donnant clairement pour objectif de réduire les écarts de transition les plus importants et en mettant l'accent sur les domaines thématiques dans lesquels elle a le plus de valeur à apporter, que la BERD parviendra à bâtir sur des bases solides son prochain Cadre stratégique et capitalistique 2021-25.